

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 JUIN 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, BAREILE, Mme CABELLO, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Anne-Marie ANCHEN à Jean BEDECARRAX
Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ
Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOPE
Michel LAURONCE à Jean MENE-SAFRANE
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Eliane YTHIER

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jacques CARSUZAA, Jean-Marie GOUINEAU, Jean LOUSTALET, Jean-Pierre DOMEQ, Philippe GARROTE, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130620-14-DIV

ACQUISITION DE MATERIEL ET PETITS TRAVAUX

M. MINJUZAN expose :

Siège : Cloisonnement du Service Administratif

Afin d'assurer un maximum de confort au personnel et une certaine confidentialité pour les entretiens, il est prévu d'installer une cloison, vitrée en partie haute, et une porte pour séparer les services Comptabilité et Personnel.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise NAYA pour un montant de 2 687.89 € TTC.

De plus, il est prévu d'acquérir les rayonnages pour équiper les archives, pour un montant estimé à 1 800 € TTC environ.

Urbanisme

La Société IF TECHNOLOGIES est intervenue pour installer un logiciel d'enregistrement à distance des dossiers d'autorisation d'urbanisme pour un montant de 800.00 € HT, soit 956.00 € TTC. De plus, elle a procédé à la mise à jours des logiciels d'instruction ADS et SIG, EDITOP et TOPADS pour un montant de 850.00 €, soit 1 016.60 € TTC.

Des crédits sont disponibles au Budget mais un complément sera nécessaire et fera l'objet d'une décision modificative.

Cuisine centrale

Il convient de remplacer le fax qui est hors d'usage, pour un montant de 350.00 €, soit 420.00 € TTC environ, ainsi qu'une tour informatique d'un montant de 650.00 € HT, soit 780.00 € environ.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget 2013 de la Restauration Scolaire, section investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à régler les dépenses correspondantes.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 juin 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT